

ADMISSIONS

LICENCE « MUSIQUE, INTERPRÉTATION ET PATRIMOINE »

L'admission se fait sur concours.

Prérequis

Baccalauréat

Diplôme d'Études Musicales, « DEM » ou diplôme équivalent

Inscriptions en Licence

- **Candidats français ou européens** : dates à déterminer par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
Consultation possible sur les sites internet : www.crr.versaillesgrandparc.fr et www.uvsq.fr
- **Candidats étrangers (hors UE)** : du 15 novembre 2017 au 22 janvier 2018
 - **Résidents en France** : auprès de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
www.uvsq.fr/la-demande-d-admission-prealable-dap--298173.kjsp
 - **Non résidents en France** : auprès de campus France www.campusfrance.org/fr
du 2 novembre 2017 au 15 février 2018

Concours d'entrée du 2 au 7 mai 2018

Conditions d'admission

L'admission comprend deux étapes

- **Admissibilité** : examen du dossier du candidat
- **Admission** : épreuve musicale devant jury, présentation d'un programme de 45 minutes incluant des parties solistes et des pièces de musique de chambre, d'esthétiques variées.

MASTER « MUSIQUE, INTERPRÉTATION ET PATRIMOINE »

L'admission se fait sur concours.

Prérequis

Niveau musical : Licence d'interprète, DNSPM, Bachelor ou équivalent.

Étudiants titulaires d'une Licence ou d'un diplôme universitaire étranger équivalent.

Inscriptions en Master

Les candidatures doivent être déposées directement en ligne sur le site de l'Université Paris-Saclay : www.universite-paris-saclay.fr/fr/formation/admission du 15 février au 15 avril 2018
Pour les étudiants étrangers hors UE, cette démarche doit être complétée auprès de Campus France : www.campusfrance.org du 2 novembre 2017 au 15 février 2018

Concours d'entrée du 2 au 7 mai 2018

Conditions d'admission

L'admission comprend deux étapes

- **Admissibilité** : examen du dossier du candidat
- **Admission** : épreuve musicale devant jury, présentation d'un programme d'une heure incluant des parties solistes et des pièces de musique de chambre, d'esthétiques variées.

Formations Inscrites dans le schéma LMD (Licence, Master, Doctorat) accréditées par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

CONTACTS

Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles

24 rue de la Chancellerie - 78 000 Versailles

Tél. 01 39 66 30 10 / www.crr.versaillesgrandparc.fr / supcrrversailles@agglovgp.fr

Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Vallée de Chevreuse

87, rue de Paris - 91400 Orsay

Tél. 01 69 28 72 07 / www.paris-saclay.com/culture/conservatoires/crd-de-la-vallee-de-chevreuse.com

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Bâtiment Vauban - 47 bd Vauban - 78047 Guyancourt Cedex

Tél. 01 39 25 53 96 / www.uvsq.fr / nathalie.dugail@uvsq.fr

Université Paris-Saclay

FCS Campus Paris-Saclay - Espace Technologique, Bat. Discovery - RD128 - 2^e ét. - 91190 Saint-Aubin

www.universite-paris-saclay.fr

INFORMATIONS

www.crr.versaillesgrandparc.fr
+33 (0)1 39 66 30 10



avec le soutien de



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

6 avenue de Paris - CS10922
78009 Versailles Cedex



Culture

FORMATIONS SUPÉRIEURES DE MUSICIEN INTERPRÈTE

2018 - 2019

Licence-Master
Musique, Interprétation et Patrimoine

Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles

en partenariat avec :

l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

l'Université Paris-Saclay

et le CRD de la Vallée de Chevreuse

VersaillesGrandParc.fr



ENSEIGNEMENTS INSTRUMENTAUX

L'étude d'un instrument principal et de son répertoire constitue l'axe de la formation proposée, tant en Licence qu'en Master. Dans les deux cas, il s'agit en effet d'une formation supérieure de musicien interprète.

INSTRUMENTS ANCIENS

VIOLON BAROQUE

> Patrick Cohën-Akénine

VIOLONCELLE BAROQUE, BASSE DE VIOLON

> Emmanuel Jacques

VIOLE DE GAMBE, VIOLONE

> Emmanuelle Guigues

FLÛTE À BEC

> Pierre Boragno

FLÛTE TRAVERSIÈRE BAROQUE, MUSETTE DE COUR

> François Lazarevitch

HAUTBOIS BAROQUE

> Jean-Marc Philippe

CLARINETTE ANCIENNE

> Eric Lohro

COR NATUREL

> Claude Maury

TROMPETTE NATURELLE, CORNET À BOUQUIN

> Amélie Pialoux

SACQUEBOUTE

> Claire McIntyre

SERPENT

> Patrick Wibart

CLAVECIN, BASSE CONTINUE

> Blandine Rannou

ORGUE

> Jean-Baptiste Robin

PIANOFORTE

> Daria Fadeeva

HARPE ANCIENNE

> Nanja Breedijk

LUTH ET THÉORBE

> Benjamin Perrot

PERCUSSIONS ANCIENNES

> Michèle Claude

INSTRUMENTS MODERNES

CHANT

> Gaël de Kerret

BOIS

FLÛTE TRAVERSIÈRE

> Christel Rayneau

HAUTBOIS

> Pascal Saumon

CLARINETTE

> Philippe Cuper, Alexandre Chabot

BASSON

> Alexandre Ouzounoff

SAXOPHONE

> Vincent David

CUIVRE

COR

> Claude Maury

TROMPETTE

> Christian Pollin, Elisabeth Nouaille-Degorce

TROMBONE

> Guillaume Cottet-Dumoulin

TUBA

> David Zambon

INSTRUMENTS POLYPHONIQUES

PIANO

> François Chaplin, Michaël Guido, Pascal Romano, Francis Vidil, Marc Vitantonio

ORGUE

> Jean-Baptiste Robin

PERCUSSION

> Mei Li Chuang, Pascal Pons, Lionel Postollec

HARPE

> Françoise de Maubus

GUITARE

> Caroline Delume

CORDES

VIOLON

> Alexandre Brussilovsky, Masha Lankovsky, Saskia Lethiec, Véronique Rougelot

VIOLONCELLE

> Raphaëlle Sémézis, Damien Ventula

ALTO

> Jacques Borsarello

VIOLONCELLE

> Raphaëlle Sémézis, Damien Ventula

CONTREBASSE

> Sylvain Le Provost

LICENCE

En Licence, la formation vise à permettre à l'étudiant de maîtriser son jeu instrumental en pleine conscience des enjeux stylistiques et organologiques propres aux répertoires abordés. Le parcours d'études en Licence prévoit la pratique de deux instruments dont l'un au moins est un instrument ancien.

Les enseignements représentent 1 350 heures de cours répartis sur 3 ans. Ils sont organisés en trois volets :

→ Enseignements fondamentaux

(assurés par le Conservatoire - 6h hebdomadaires de cours en moyenne)

- Instrument principal
- Deuxième instrument
- Pratiques musicales d'ensemble (musique de chambre, ensembles dirigés)
- Ornementation et improvisation
- Création contemporaine

→ Enseignements artistiques complémentaires

(assurés par le Conservatoire - 4h hebdomadaires de cours en moyenne)

- Histoire de la musique
- Analyse musicale
- Ecriture et contrepoint ancien
- Pratiques vocales (grégorien et madrigal)
- Rhétorique et déclamation
- Danse (Renaissance et baroque)
- Pratique de l'image et du son, nouvelles technologies multimédia

→ Enseignements humanistes

(assurés par l'Université, 5h hebdomadaires de cours en moyenne)

- Littérature française
- Histoire politique et culturelle (du Moyen Âge à l'époque contemporaine)
- Initiation aux métiers de l'enseignement
- Initiation à la recherche
- Anglais musicologique

MASTER

L'objet du parcours en Master vise à l'affirmation d'un projet artistique personnel. La rédaction d'un mémoire de recherche et la réalisation artistique en situation professionnelle sont nourries de l'ensemble des enseignements proposés.

Les enseignements représentent 495 heures de cours répartis sur 2 ans, auxquels s'ajoutent un stage et la réalisation d'un projet artistique et scientifique personnel.

Ils sont assurés par l'Université, le Conservatoire et s'appuient sur des partenariats (Philharmonie de Paris, Théâtre du Châtelet, Centre de musique baroque de Versailles, Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, Scène Nationale)

Ils confortent les compétences et savoir-faire dans le domaine de l'expression artistique :

- Instrument principal
- Musique de chambre
- Analyse musicale
- Direction d'ensembles
- Organologie

Ils proposent une ouverture sur la recherche et les métiers de la culture :

- Initiation à la recherche
- Connaissance des institutions patrimoniales
- Politiques culturelles
- Droit de la culture

